

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 01 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 08 février 2024

ATTRACTIVITÉ - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION AGILE NIORT

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY à Dominique SIX, Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Valérie VOLLAND, Ségolène BARDET à Gérard LEFEVRE, Daniel BAUDOUIN à Alain CANTEAU, Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Clément COHEN à Olivier D'ARAUJO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Sophia MARC à Johann SPITZ, Bastien MARCHIVE à Noélie FERREIRA, Marie-Paule MILLASSEAU à François GUYON, Nicolas ROBIN à Eric PERSAIS, Philippe TERRASSIN à Nicolas VIDEAU, Florence VILLES à Rose-Marie NIETO, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN, Mélina TACHE.

Titulaire absent excusé :

Michel PAILLEY

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU JEUDI 8 FÉVRIER 2024

ATTRACTIVITÉ - SUBVENTION ALLOUÉE À L'ASSOCIATION AGILE NIORT

Monsieur **François GUYON**, Délégué du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

« L'agilité » appliquée au monde économique a pour objectif de permettre aux entreprises/organisations de maximiser la valeur apportée par leurs produits, services ou interventions à leurs clients /usagers.

Elle se traduit par :

- Une plus grande implication du client final dans la conception par l'entreprise de ses produits et services, pour construire progressivement une solution pleinement adaptée au besoin,
- Une plus grande autonomie des équipes pour fluidifier la prise en compte des retours clients tout en préservant la qualité.

Bien que cela concerne tous les métiers de l'organisation, l'agilité est historiquement mise en œuvre dans les entreprises de la filière TECH ou les DSI. En effet, c'est dans des entreprises du développement logiciel que cette pratique a commencé à émerger il y a une trentaine d'années et une transformation agile est un changement profond pour l'entreprise, qui bouscule ses processus, mais aussi sa culture.

En 2001, plusieurs de ses pionniers se sont rassemblés pour rédiger « Le Manifeste Agile ». Ils ont défini ce que l'on appelle depuis « les 4 valeurs de l'agilité :

- Les individus et leurs interactions plus que les processus et les outils,
- Des produits opérationnels plus qu'une documentation exhaustive,
- La collaboration avec les clients plus que la négociation contractuelle,
- L'adaptation au changement plus que le suivi d'un plan.

À Niort, l'arrivée de l'agilité remonte à une dizaine d'années, sous l'impulsion principalement de la MAIF et de la MACIF. Aujourd'hui, tous les grands comptes de l'assurance y ont adhéré, entraînant dans leur sillage les entreprises de service numérique présentes sur le territoire.

L'association Agile Niort a été créée en 2022 et a pour objectifs :

- De diffuser et former à cette approche au sein de l'écosystème économique, avec notamment l'organisation d'un événement phare annuel : Agile Niort 2024 ;

Lancé en 2021, cet événement est l'occasion de rassembler la communauté niortaise des praticiens agiles, mais aussi d'entrepreneurs curieux et intéressés par cette approche, de partager les pratiques et d'en expérimenter de nouvelles.

- D'organiser chaque année plusieurs événements de type Meet-up, petit-déjeuner, etc.. ;
- D'animer et de fédérer la communauté via les réseaux sociaux.

L'évènement Agile Niort 2023 a ainsi rassemblé près de 400 visiteurs, une vingtaine de conférences (dont 2 sur le site de Niort tech avec l'écosystème numérique) pour apprendre et s'inspirer et un forum ouvert, ayant réuni une multitude d'acteurs du territoire.

Dans ce contexte, Agile Niort a sollicité auprès de la Communauté d'Agglomération du Niortais, pour l'année 2024, une subvention de 1 000 € afin de poursuivre ses missions et conforter la dynamique ainsi enclenchée autour de cette démarche au sein de l'écosystème numérique en particulier.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement à Agile Niort d'une subvention de 1 000 € pour l'année 2024,
- Autorise le Président, ou le Délégué du Président, à signer tout document afférent.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

François GUYON

Secrétaire de séance

Délégué du Président